

COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS CONVOICATIONS

PARIS, LE 29 AVRIL 2019

Watisoni VOTU (SECTION PALOISE BÉARN PYRÉNÉES)

Section Paloise Béarn Pyrénées / Racing 92 du samedi 27 avril 2019 (J23 TOP 14)

Carton rouge

A l'occasion de la rencontre Section Paloise Béarn Pyrénées / Racing 92, M. Watisoni VOTU a été définitivement exclu par l'arbitre à la 62^e minute du match.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Watisoni VOTU est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du **jeudi 9 mai 2019**.

M. Watisoni VOTU est suspendu dans l'attente de cette audience.

Aurélien BECO (COLOMIERS RUGBY)

Colomiers Rugby / SA XV Charente Rugby du dimanche 28 avril 2019 (J29 PRO D2)

Carton rouge

A l'occasion de la rencontre Colomiers Rugby / SA XV Charente Rugby, M. Aurélien BECO a été définitivement exclu par l'arbitre à la 63^e minute du match.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Aurélien BECO est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance **du jeudi 9 mai 2019**.

M. Aurélien BECO est suspendu dans l'attente de cette audience.

Jean RIC-LOMBARD (SA XV CHARENTE RUGBY)

Colomiers Rugby / SA XV Charente Rugby du dimanche 28 avril 2019 (J29 PRO D2)

Carton rouge

A l'occasion de la rencontre Colomiers Rugby / SA XV Charente Rugby, M. Jean RIC-LOMBARD a été définitivement exclu par l'arbitre à la 63^e minute du match.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Jean RIC-LOMBARD est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du **jeudi 9 mai 2019**.

M. Jean RIC-LOMBARD est suspendu dans l'attente de cette audience.

Carlos MUZZIO (STADE MONTOIS RUGBY)

Stade Montois Rugby / US Bressane Pays de l'Ain du vendredi 26 avril 2019 (J29 PRO D2)

Carton rouge

A l'occasion de la rencontre Stade Montois Rugby / US Bressane Pays de l'Ain, M. Carlos MUZZIO a été définitivement exclu par l'arbitre à la 42^e minute du match.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Carlos MUZZIO est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du **jeudi 9 mai 2019**.

M. Carlos MUZZIO est suspendu dans l'attente de cette audience.

CONTACT PRESSE

Emmanuelle Varron - emmanuelle.varron@lnr.fr - 01 55 07 87 51